

Il avance ...

Le bâtiment progresse bien et révèle progressivement ses qualités. Une faible hauteur et le fait qu'il épouse fidèlement le mouvement du terrain en fait un bâtiment parfaitement intégré au site. Son bardage sombre et horizontal en bois indigène lui confère un caractère calme et harmonieux.

Si le bâtiment offre une surface importante (normes imposées par l'AVIQ) son architecture et ses matériaux sont dictés par la recherche constante d'efficacité, de commodité mais aussi de respect des budgets, de l'environnement et par souci de durabilité. En outre, largement vitré au Sud, bien fermé au Nord, intensément isolé du froid, le bâtiment sera économique à l'usage tout en offrant lumière et vues intéressantes.

Le chantier se déroule bien. Début janvier, le bâtiment sera plafonné et les chappes posées. Une quinzaine de jours plus tard, les carrelages devraient être loin et débiteront les menuiseries, parachèvements électriques, sanitaire et chauffage.



Il restera alors aux peintres et cuisinistes à mettre leur dernière main.

Certes, cela prendra encore un certain temps mais ce sera à la fin des abords et accès à donner le feu vert au déménagement de notre service.

Informez, tenir au courant du chantier du nouveau bâtiment du Bailou, tel est notre seul but.

Si vous pensez que cette feuille trimestrielle et gratuite intéresserait une de vos connaissances, dites-le-nous. Envoyez simplement son adresse mail à **info@bailou.be** et nous l'abonnerons. C'est gratuit et nous fait plaisir.

C'est dans une ambiance très conviviale que 440 personnes ont participé à notre traditionnelle « PIERRADE AUBELOISE » le samedi 18 novembre dernier.

Tout avait été mis en œuvre pour faire de cette soirée une réussite et le succès a été au rendez-vous.

Nous voulons encore une fois vous remercier pour votre participation, car vous le savez votre soutien nous est indispensable pour mener notre projet à son terme.

Merci à tous



Suivez le chantier de semaine en semaine :

www.bailou.be

Chaque jeudi, quelques photos vous renseignent sur l'avancement des travaux.



Le terme « snoezelen » n'a aucune résonance scientifique et ne figure pas dans le dictionnaire. Il est une contraction de deux verbes néerlandais :

- « snuffelen » qui signifie renifler et, par extension, sentir, ressentir, fureter, explorer, ...
- « doezelen » qui signifie somnoler, suggérant ainsi une sensation de langueur imprécise, un état de bien-être et de calme.

« Snoezelen » est donc en premier lieu une forme de détente où le but premier est la recherche du **bien-être** du bénéficiaire par l'intermédiaire d'expériences sensorielles.

Il s'agit, d'une façon d'accompagner, d'un type de rencontre, d'une philosophie d'approche de la personne handicapée. C'est avant tout un espace de **rencontre de l'autre, différent, à son niveau réel de développement**, ce qui est particulièrement difficile avec les personnes handicapées profondes.

Ce n'est pas une activité indépendante, elle doit s'inscrire dans une approche « snoezelen » quotidienne de la personne, dans un cadre de vie respectueux de ce concept.

Par ailleurs, il ne s'agit pas d'une méthode d'éducation, ni de rééducation. Le « snoezelen » ne vise pas les apprentissages de la vie journalière, ni l'éducation motrice car il n'y a **pas d'obligation de résultat**.

La pratique ou la philosophie « snoezelen » peut s'effectuer à n'importe quel moment et où on le désire, le plus important étant de :

- respecter le choix et le rythme de la personne.
- favoriser son expérience sensorielle.
- rechercher la satisfaction, le plaisir, la détente
- dans un cadre sécurisant, dans une atmosphère adéquate.
- n'attendre aucune prestation du bénéficiaire.
- sélectionner, doser les stimulations afin de ne pas surcharger.

L'intervenant accompagne c'est-à-dire qu'il va observer, proposer, animer l'environnement, distiller les stimulations, communiquer ainsi que prendre le temps de regarder, de respecter et de rencontrer l'autre différent.



Oncle Picsou vous souhaite

une bonne année 2018

2018 sera une année extraordinaire pour l'ASBL Le Bailou avec l'inauguration du nouveau bâtiment.

Ce bâtiment a pu être réalisé grâce à votre générosité. Le coût de celui-ci est de 1.850.000 € ; pour l'instant, il nous manque 10 % de ce montant.

Si vous le désirez, vous pouvez diminuer vos impôts de 2017 en faisant un versement de minimum 40 € avant le 31/12/2017 en faveur du Bailou ASBL, compte bancaire BE59 3630 9271 1226.

Le Bailou est en effet un organisme agréé par l'administration fiscale.

Merci pour votre soutien
et bonne année 2018

Rendez-vous dans quelques mois
pour l'inauguration du bâtiment qui
est un peu le vôtre.



Pour la personne gravement handicapée qui dépend totalement de son entourage, la qualité de **l'accompagnement sera le facteur essentiel**.

Face à ses personnes qui ne peuvent nous indiquer leur choix verbalement, nous devons être attentifs au langage corporel car il est leur seul moyen d'exprimer leurs pensées et leurs désirs. Il est primordial que l'accompagnateur se place au niveau de la personne handicapée.

En plus du lieu de vie, un espace peut être conçu tout spécialement pour « snoezelen ». Une pièce aménagée avec un matériel spécifique va offrir un cadre encore plus adéquat. En créant une atmosphère, une ambiance de sécurité, de détente où les stimulations sensorielles sont proposées avec le soutien d'un cadre bien adapté ; nous voulons

aménager des rencontres plus ou moins longues, plus ou moins intenses sur le plan humain avec la personne handicapée.

Cette rencontre plus fine du résident nous permettra de mieux le comprendre ; de mieux l'appréhender dans son quotidien ; de créer une prise en charge quotidienne plus en adéquation avec leur personnalité et leurs besoins, et ainsi d'améliorer

